



DES MAINS POUR DES MAINS POUR LE DIRE LE DIRE

FICHE D'INSCRIPTION COURS 2021-2022

NOM :	Prénom :		
Adresse :			
Code Postal :	Ville :		
Tél. :	Portable :		
Email :	@		
Sexe M/F	Né (Née) le : / /	Nationalité :	
<input type="checkbox"/> Sourde	<input type="checkbox"/> Mal-entendant	<input type="checkbox"/> Entendant	

La cotisation est donc obligatoire, merci de faire un chèque séparé à l'ordre de DMPLD

Cours demandés: _____

<input type="checkbox"/> Cotisation individuelle	27,00 €			
<input type="checkbox"/> Cotisation famille	32,00 €			
<input type="checkbox"/> Cours extensifs enfants de 8 à 11 ans	50,00 €			
<input type="checkbox"/> Forfait adolescent -18 ans extensifs	100,00 €			
<input type="checkbox"/> cours LSF extensifs	160,00 €			
<input type="checkbox"/> Entreprise individuel extensifs	230,00 €			
<input type="checkbox"/> cours forfait couple extensifs	300,00 €			
<input type="checkbox"/> Forfait famille (4 pers max) extensifs	400,00 €			
<input type="checkbox"/> Cours intensifs particulier	310,00 €			
<input type="checkbox"/> Cours intensifs entreprise	430,00 €			
		1er chèque	2ème chèque	3ème chèque
<input type="checkbox"/> Paiement du cours par chèque*				
<input type="checkbox"/> Paiement espèces				

* Possibilité de paiement en trois fois uniquement pour un paiement par chèque, encaissement en octobre, novembre et janvier.

Demande d'annulation par courrier (5 jours MAXI après la signature de la fiche) obligatoire.

Passé ce délai et avant le début des cours, 30% du montant seront retenus.

Je donne mon consentement à la reproduction de mon image oui non

Association sans but lucratif de droit local

Date et signature :

**à envoyer à : Association Des Mains Pour Le Dire
14 rue de la Herse
68 000 COLMAR**



Reconnue de mission d'utilité publique
14, rue de la Herse • 68000 Colmar • Tél : 07 70 60 95 58
E-mail : dmpldcolmar68@gmail.com • Site : <http://www.desmainspourledire.com>
Registre des Associations Tribunal d'Instance de Colmar vol LVn°122 • Banque CIAL Colmar 0003140920177
Avec le soutien du Conseil Départemental du Haut-Rhin et de la Mairie de Colmar

